



Le bois est un matériau couramment utilisé dans la construction. Il est particulièrement préféré pour son esthétique. L'utilisation du bois est toutefois sujette à certaines réticences, notamment en terme de sécurité face aux incendies, à l'invasion d'insectes et aux attaques des éléments de la nature (climat, humidité...). La solution principale à ces anomalies est le traitement du bois.

Quelques techniques employant des produits spécifiques suffisent pour garantir la sécurité des locataires d'une maison en bois. Cet article vous détaille les trois étapes essentielles : le traitement anti feu, celui contre les insectes et enfin l'application d'un produit de finition.

La maison en bois, le traitement anti feu du matériau

Les accidents peuvent survenir à n'importe quel moment dans une maison. L'installation d'une alarme que l'on trouve sur les sites spécialisés tel que [celui-ci](#), pour prévenir les incidents est donc recommandée. Parmi ces accidents, on a l'incendie. Il peut avoir plusieurs sources comme une faute d'inattention des locataires ou bien un court-circuit au niveau de l'installation électrique de la maison en bois.

Afin de limiter les dégâts que peut occasionner le feu, il est tout à fait possible de traiter le bois afin de le rendre plus résistant aux flammes. Ce traitement a pour nom l'ignifugation. Il peut se réaliser de deux manières. Tout d'abord, il y a la technique de l'autoclave vide et pression. Pour cela, on introduit le bois à traiter dans un autoclave vidé d'air, qui sera par la suite rempli d'un produit ignifuge. Le milieu est mis sous pression pour que le produit pénètre bien le bois. Un vide est finalement mis en place dans l'autoclave pour enlever les éventuels excès de solution.

Ensuite, l'ignifugation peut également se faire par l'application d'un revêtement intumescent. C'est un produit qui se présente sous forme de

vernis ou de peinture. Ce type de revêtement enfle en contact avec la chaleur. Une meringue protectrice est ainsi formée. Elle limite la propagation des gaz de combustion, protège le matériau du feu et évite l'accentuation du feu.

Le traitement contre les insectes

Le traitement contre les insectes est une mesure à prendre pour assurer la sécurité dans une maison en bois. En effet, les ravages de ces petites bêtes peuvent dégrader considérablement la construction et peuvent conduire, au pire, à son effondrement.

Les insectes nuisibles au bois sont en général les xylophages. On distingue notamment les termites et les insectes à larves xylophages (vrillette, capricorne, syrex et lyctus). Le traitement contre ces nuisibles est réalisé en terme de prévention, mais aussi de cure. Les techniques employées sont les suivantes :

1. le trempage : plonger le bois à traiter dans un bac préalablement rempli de produit actif
2. l'injection : percer le bois à environ 2/3 de l'épaisseur du bois, remplir ensuite les trous de produit actif, et enfin boucher avec de tourillons en bois dur
3. la pulvérisation : injecter le produit actif directement dans le bois, par le biais d'un kit spécial avec embout à seringue

Appliquez un produit de finition sur votre construction en bois

Afin de préserver votre maison en bois des ravages du climat. Une finition de protection est appliquée sur le matériau pour prévenir entre autres, la décomposition photochimique due aux rayons du soleil, et la dégradation de l'aspect esthétique du bois. Pour y arriver, on enduit l'extérieur de la maison en bois de lasure. Ce dernier est un produit fluide, avec ou sans teinte, qui installe un film microporeux sur le support. La lasure est idéale pour le traitement du bois contre l'humidité, les attaques du soleil, et les parasites.

Vous avez une maison en bois et avez utilisé d'autres méthodes pour la protéger, n'hésitez pas à nous en faire part dans les commentaires ci-dessous.